Vendredi 22 décembre 2023

SAISON 2023/2024

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE

AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE *et vous !*

N°20

SOMMAIRE

Page 2 :
eCoupe de France

Page 3 :
Plan de lutte VSS

Page 4 :
Assistance Juridique

Page 5 :
Demande de licences

Page 6 :
Dématérialisation

Pages 7 & 8 :
Les Procès Verbaux

Page 9 :
Nous Joindre

75 77 78 91 92 93 94 95

Région îledeFrance

Crédit Mutuel

GENERALI

eCoupe de France

◊ Un **seul tournoi** organisé en **« cross-play »** sur **EA FC 24**, sur **PS5** ou **Xbox One S** pour la **Phase Départementale.**

◊ **L'eCoupe de France** est ouverte à tous les **licencié(e)s FFF** âgés d'au moins 16 ans

(Libre, Futsal, Entreprise, Loisir, dirigeant, arbitre, éducateur).

◊ Les **joueurs peuvent s'inscrire** à la **Phase Départementale** de leur **District** en cliquant sur ce lien : ecoupedefrance.fff.fr ou se rapprocher directement de leur District pour plus d'informations.

Pour retrouver plus d'informations sur l'eCoupe de France, cliquez ici !

Plan de lutte VSS

Les Violences Sexuelles et Sexistes dans le sport ne sont pas une fatalité !

À nous d'agir.

Une réunion a eu lieu le samedi 9 décembre dernier au Méridien afin de proposer un plan de lutte et de prévention contre les violences sexuelles et sexistes.

Considérant que les dispositions prises par les instances nationales sportives responsables, ministérielles et fédérales du football, ne sauraient suffire à dresser un rempart efficace contre les risques de Violences Sexuelles et Sexistes qui peuvent menacer nos jeunes, **la ligue de Paris Ile-de-France de Football lance un ambitieux plan régional de lutte et de prévention pour contrer ces risques qui ne peuvent et ne doivent plus exister demain.**

Nos Clubs amateurs de football sont des espaces privilégiés d'émancipations individuelles et collectives qui accueillent dans une passion sportive partagée toutes les catégories d'âge et majoritairement les plus jeunes.

Pour retrouver la suite de l'article ainsi que le programme de cette réunion, cliquez ici !

Assistance Juridique

Pour les clubs

Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant ici !

Demande de licences

Demandes de licences : les formulaires

Retrouvez dans la rubrique « **Formulaires Club** » de notre site tous les formulaires en lien avec les demandes de licences. Ces différents formulaires sont également consultables sur **Footclubs** (Organisation - Centres de gestion, puis cliquez sur le nombre en face de la Ligue dans la colonne « Documents »

NB : pour plus de facilité, les bordereaux de demandes de licences sont remplissables en ligne.

Il est par ailleurs rappelé que les conditions d'assurance étant spécifiques à chaque Ligue Régionale, **seul le bordereau de demande de licence mis à votre disposition par la Ligue pourra être validé comme étant conforme !**

Retrouvez plus d'informations sur les demandes de licences pour la saison 2023/2024 en cliquant ici !

Dématérialisation

Privilégiez la dématérialisation !

Nous allons bientôt rentrés dans la période de très fortes demandes de licences au niveau national. Ces gros volumes de demande génèrent chaque année de lourds ralentissements informatiques dans le processus de traitement des licences.

Par voie de conséquences, le traitement et la validation des demandes de licences des clubs peuvent être impactés et des lenteurs dans la validation des demandes observées.

Aussi, afin de limiter les désagréments inhérents aux retards constatés dans la validation des demandes de licences formulées de manière « classique », nous vous invitons dès maintenant et jusqu'à la fin du mois d'octobre à privilégier les demandes de licences dématérialisées.

Retrouvez la présentation de la dématérialisation des licences en cliquant ICI.

Procès Verbaux

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors

N°28

Commission Régionale Futsal

N°26

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

Commission Régionale Futsal

N°27

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors

N°29

Région îledeFrance

Crédit Mutuel

GENERALI

Procès Verbaux

Commission des Statuts et Règlements & Contrôle des Mutations N°25

Commission Régionale du Football Féminin

Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium

Commission Régionale Football Loisirs

Commission des Statuts et Règlements & Contrôle des Mutations N°26

Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.	09H30 - 12H30	13H30 - 17H30
SAM. - DIM.	Permanence Téléphonique	

Contacts

D'ANDRADE Mélanie	01 85 90 03 77	Département Technique
HISPAL Estelle	01 85 90 03 79	Chargée de Formation BMF
LERMA Lénaïck	01 85 90 03 71	Département Technique
NOGUEIRA Stacy	01 85 90 04 73	Chargée de Formation BEF
SALISSOU Raïssa	01 42 44 12 25	Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr